



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# CLUB SRE 29

Morlaix

Le 08 juin 2010



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# Le téléphone portable au volant :

● Quelques chiffres ...



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# I - Sinistralité

- Suivant une étude d'avril 2007:  
si aucun automobiliste ne téléphonait en conduisant, il y aurait une réduction du nombre des accidents de 7 à 8%, soit près de 300 morts.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- 35% des accidents de la circulation sont dus à un défaut d'attention du conducteur dont l'utilisation du téléphone portable.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- 41% des accidents liés à l'utilisation du téléphone portable ont lieu en décrochant
- 31% en composant le numéro et 16% pendant la communication



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



## II – Les habitudes

- Selon France Telecom, 50 à 70% des appels sur mobile seraient donnés depuis un véhicule.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- Avril 2003, 11% des conducteurs, qui possèdent un mobile, déclarent téléphoner régulièrement en conduisant. Ils sont 16% en 2006.
- Et pourtant, 92% des français pensent que téléphoner en conduisant pose de gros problèmes.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- Ce sont des hommes (24%) et des femmes (22%) de moins de 35 ans et résidant en région parisienne (23%) contre 11% en zone rurale.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- Mais ce chiffre passe à 40% en incluant les « occasionnels ».



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- Parce que conduire, dans le cadre du travail, rime avec perte de temps, 53% des personnes qui téléphonent en conduisant sont des cadres supérieurs.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



## III – Les conséquences

- La déconcentration : composer un numéro connu par cœur en roulant prend 12 secondes, ce qui représente 363 mètres d'inattention à 100 Km/h



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- La surcharge mentale :  
Téléphoner en conduisant double notre activité qui dépasse la charge mentale d'un individu normalement constitué



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



- L'augmentation du temps de réaction :  
En situation d'urgence, celui-ci peut être augmenté de 50%.



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



## ● La fixité du regard:

La concentration téléphonique amène une réduction de la mobilité du regard de 18% en ville et 26% sur autoroute => erreurs de jugements



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# Et pourtant...



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

# Règles des distances



## Distance d'arrêt

Dist. Tps de réaction

Dist. de freinage

□ Distance d'arrêt =  $\frac{(\text{Vitesse})^2}{100}$  Ex.: ( 110)<sup>2</sup>/100 = 121 m  
(120)<sup>2</sup>/ 100 = 144 m

□ Distance parcourue pendant le temps de réaction évalué à 1sec. :

- Temps majoré selon état de vigilance (tél. portable , alcool , psychotropes , drogues , fatigue etc ...)

$\frac{\text{Vitesse} \times 3}{10}$  Ex. : (110 x 3/10)=33 m  
(120 x 3/10)=36 m

□ Distance de freinage = Dist.d'arrêt – Dist. Tps de réaction

- Sur chaussée mouillée , majorer de 50%
- Majoration également selon état des pneus , route , freins etc....

Ex .: Pour 110km/h , (121m – 33m) = 88 m  
Pour 120km/h , (144m – 36m) = 108 m



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# Vitesse-Freinage

Vitesses (km/h)	Dist.de réaction(m)	Dist. de freinage(m)	Dist. d'arrêt(m)
50	15	10	25
60	18	18	36
70	21	28	49
90	27	54	81
110	33	88	121
120	36	108	144



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



## Téléphone / téléphone pas

- Vous percevez un obstacle fixe à 121m devant vous !
  - A 110km/h, sans téléphone , vous vous arrêtez.
  - A 110km/h, avec téléphone, vous le percutez.....

*A quelle vitesse l'avez-vous percuté?*



Prévenir le risque routier encouru par les salariés

# Vitesse-Freinage

Vitesses (km/h)	Dist.de réaction(m)	Dist. de freinage(m)	Dist. d'arrêt(m)
50	15	10	25
60	18	18	36
70	21	28	49
90	27	54	81
110	33	88	121
120	36	108	144

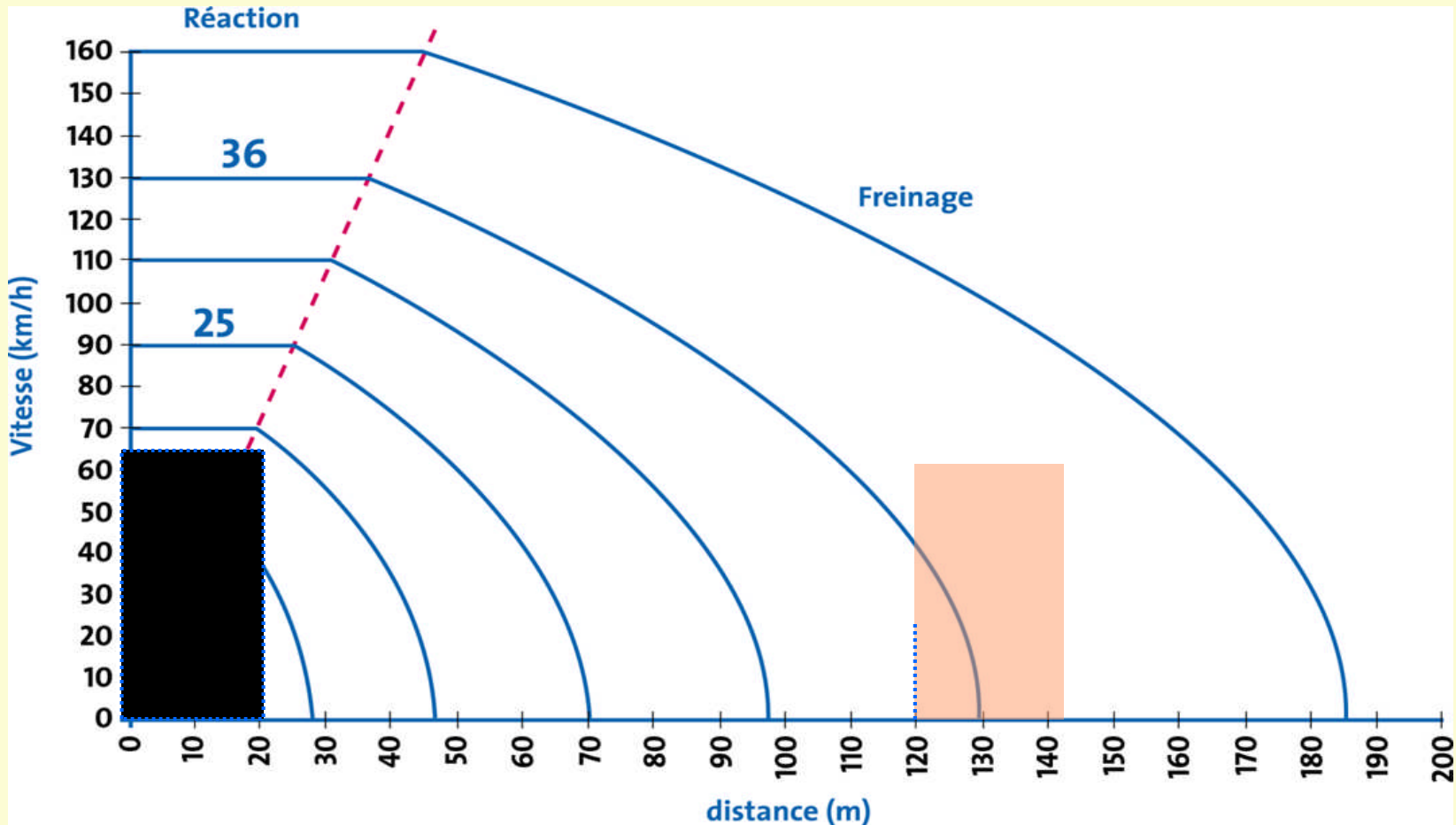


Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# Courbes de décélération

65





Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# Notion de décélération (m/s<sup>2</sup>)

- Il est admis que lors d'un choc frontal , nous subissons une décélération calculée selon la formule :

$$\text{Décélération} = \frac{(V_{it.})^2}{(2 \times \text{Def.})} \quad (\text{exprimée en m/s}^2)$$

(Def. = Déformation du véhicule , estimée à 1 m pour le calcul)

- Une décélération égale à 5 G signifie que le poids du corps est multiplié par 5 (Rappel : G=9,81 m/s<sup>2</sup>)
- Un freinage d'urgence est évalué à une décélération de 0,7 G
- La limite de résistance bio-mécanique du corps humain fait apparaître les premières lésions graves à une décélération de 10 G

**A 15G , c'est la mort ...**



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# Décélération à 65 km/h

$$\text{Décélération} = \frac{(\text{Vit.})^2}{(2 \times \text{Def.})} \quad (\text{exprimée en m/s}^2)$$

(avec Def. pris égal à 1mètre)

$$= (65000:3600)^2:(2 \times 1) = 163 \text{ m/s}^2$$

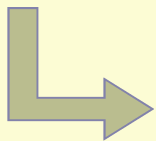
or  $G = 9,81 \text{ m/s}^2$

Transformons la décélération en G

$$163: 9.81=16.61 \text{ G}$$

d'où **Décélération = 16 ,61 G**

(Rappel : A 15 G , c'est la mort)



Vitesse des crash-tests = **64 km/h** (depuis 2005,  
56 km/h avant )



Prévenir le risque routier encouru par les salariés



# Téléphone portable

- Usage d'un portable tenu à la main ( art.R.412.6.1)
  - A.F.: 35 €, - 2 points



Avec kit main libre : AF : 35€ possible car tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent (art. R.412.6)